

Accompagner à son domicile la personne en situation de handicap

O bjectif

Obtenir les domaines de compétence suivants :

- Appréhender la notion de handicap
- Accompagner la personne en situation de handicap en fonction de ses besoins spécifiques
- Contribuer à la mise en œuvre du projet de vie de la personne en situation de handicap
- Se positionner en tant que professionnel de l'intervention au domicile et repérer les limites de

M éthode pédagogique

Face à face pédagogique avec un formateur expert des services à la personne

Exposés interactifs à l'aide de supports audiovisuels adaptés, quiz, Analyse des pratiques, études de cas, pratique.

P oints forts

Formation interactive, active et participative.

Echanges et partage d'expériences

Applicable sur le terrain sans délai

P rogramme

La notion de handicap

- Définition du handicap selon la loi Du 11 février 2005
- Comprendre la notion de handicap avec la CIF (la Classification internationale du fonctionnement, du handicap et de la santé publiée par l'OMS)
 - Présentation des différents handicaps (Les maladies invalidantes, le handicap moteur, Les troubles du neurodéveloppement, les handicaps sensoriels, le handicap psychique, le poly handicap, le pluri handicap et le sur handicap)

L'accompagnement des personnes en situation de handicap

- Les besoins de la personne en situation de handicap
- Accompagner les personnes en fonction de leurs besoins spécifiques
- Les représentations sociales du handicap
- Les stades du développement social de l'être humain et la personne en situation de handicap
- Les besoins et désirs de la personne en situation de handicap - Que dit la loi ? (La vie personnelle, vie familiale, parentalité, la vie sociale, la vie professionnelle)

Participer au projet de vie personnalisé

- La loi de 2002-2 et l'intérêt du projet personnalisé
- Méthodologie dans l'élaboration d'un projet de vie

La posture professionnelle dans l'accompagnement de la personne en situation de handicap

- La relation d'aide
- Le risque de maltraitance et les douces violences
- Quelques repères pour la mise en œuvre un accompagnement bienveillant et bien traitant
- Communiquer avec la personne et ses proches
- Gérer les situations difficiles et définir les limites de l'intervention
-
-

O rganisation

Public : Tout salarié des services à la personne

Accessibilité PMR : Prendre contact avec notre référent handicap Gisèle MARCASTEL

Prérequis : Aucun

Effectif : Jusqu'à 10 personnes

Lieu : Au sein de l'entreprise ou dans nos locaux

Durée : 28 heures de présentiel (4 jours)

Evaluation et validation : quiz / Attestation de formation validant l'atteinte des objectifs